



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à l'approbation et à la troisième lecture du projet de loi 212.

M. LAGIMODIERE propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 212 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux espèces envahissantes/The Invasive Species Awareness Week Act* — dont a fait rapport le comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

MM. LAGIMODIERE, ALTEMEYER, GERRARD, WOWCHUK et WIEBE ainsi que M^{mes} SMITH (Point Douglas) et FONTAINE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Pendant le débat, M. MICKLEFIELD invoque le *Règlement* et indique que les commentaires faits par la députée de St. Johns n'étaient pas pertinents au débat.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* recevable.

M. PIWNIUK présente la proposition suivante :

Proposition n° 14 : Pipeline Trans Mountain

Attendu :

que les pipelines constituent le mode de transport du pétrole et du gaz le plus sûr et le plus écologique sur de longues distances;

que les dépenses totales de l'industrie pétrolière au Manitoba se chiffraient à environ 850 millions de dollars en 2017 et que 240 puits ont été forés, ce qui porte à 3 814 le total de puits de production;

que le Manitoba se classe dans les dix premiers parmi les 39 territoires figurant dans la catégorie des réserves prouvées de pétrole et de gaz de taille relativement petite selon l'enquête intitulée *Global Petroleum Survey* qui indique les endroits les plus propices aux investissements pétroliers et gaziers;

que les pipelines de transport acheminent 97 % du pétrole et du gaz d'origine terrestre provenant des régions productrices vers des marchés partout au Canada et aux États-Unis;

que l'expansion du pipeline Trans Mountain permettra l'ajout de 590 000 barils aux 300 000 barils par jour produits actuellement;

que le prolongement prévu du pipeline aidera le Canada à réaliser son potentiel à titre de producteur d'énergie et à acheminer davantage de pétrole canadien là où une demande accrue est attendue;

que plus de quarante Premières nations et collectivités autochtones appuient le projet de pipeline Trans Mountain;

que le projet Trans Mountain a reçu l'approbation de l'Office national de l'énergie à la fin de 2016 au terme d'un examen de 29 mois et qu'il répond à 157 conditions;

que le parti de coalition récemment formé par le NPD et le Parti vert de la Colombie-Britannique s'est engagé à utiliser tous les outils à sa disposition dans le but de mettre fin au projet Trans Mountain;

que la constitution canadienne indique sans équivoque qu'il relève de la compétence du gouvernement fédéral de faire avancer le projet et que la responsabilité financière de tout compromis proposé lui incombe,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement de la Colombie-Britannique à retirer son opposition au pipeline Trans Mountain et à appuyer ce projet d'intérêt national et qu'elle demande à tous les autres paliers de gouvernement concernés d'assurer la construction efficace et sans délai du pipeline Trans Mountain dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Il s'élève un débat.

M. PIWNIUK intervient.

MM. SWAN, SMOOK, EWASKO et GERRARD posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. SWAN, SMOOK, WIEBE et GERRARD interviennent. M^{me} FONTAINE exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} LAMOUREUX propose la première lecture du projet de loi 229 — *Loi modifiant la Loi sur la détention des personnes en état d'ébriété/The Intoxicated Persons Detention Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

M. le *ministre* FRIESEN dépose le rapport annuel du « Supplementary Loans and Guarantee Authority » pour l'exercice se terminant 31 mars 2018.

(Document parlementaire n° 56)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* SQUIRES, M. SWAN, M. le *ministre* SCHULER, M^{me} KLASSEN et M. BINDLE font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (C. Zastre, A. Reid, J. Johnsten et autres)

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées. (J. Derkson, W. Melnyk, C. Melnyk et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (N. Barber, C. NicBridhe, L. Silver et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (J. Fawley, M. Wood, K. Wood et autres)

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la célébration de la Journée nationale des peuples autochtones sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. SWAN propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba blâme le gouvernement provincial pour avoir induit en erreur l'Assemblée et les Manitobains à l'égard des recommandations proposées dans le cadre du plan de consultation VIRGO.

Il s'élève un débat.

M. SWAN, M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE, M^{me} GUILLEMARD, MM. KINEW, GERRARD, FLETCHER et ALTEMEYER, M^{me} MARCELINO (Logan), MM. LINDSEY et MARCELINO (Tyndall Park) ainsi que M^{me} FONTAINE interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

POUR

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX
LINDSEY

MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 15

CONTRE

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 35

Mardi 15 mai 2018

La séance est levée à 17 h 4, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger